

**COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT GEORGES MONTCOCQ**

En date du Mercredi 09 avril 2008

Sous la Présidence de Jean-Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : JY BERTRAND

Conseillers présents : JY LAURENCE, P. MAUDUIT, M LEMARQUAND, A. TALVAST, G. DUCHEMIN, A. LEBOURGEOIS, S'HOTELLIER, B. PICAN,
P. HENNEQUIN, JY BERTRAND, S. DAMOVILLE, S. LEGROS

Conseillers absent

ayant donné pouvoirs: I LEBAS donne pouvoir à G. DUCHEMIN, N. BEUVE donne pouvoir à A. TALVAST, C. STCHEPINSKY donne pouvoir à P. MAUDUIT

1- Approbation du Compte Administratif 2007

Le Maire présente au Conseil Municipal les réalisations de l'exercice 2007. L'exécution du budget 2007 fait apparaître un excédent cumulé de 41 605,19€ qui se détaille comme suit :

		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	312 272,91	386 616,74
	Section d'investissement	329 187,85	438 229,97
		+	+
Report de l'exercice 2006	Section de fonctionnement		98 094,55
	Section d'investissement	149 162,90	
		=	=
TOTAL (Réalisation +reports)		790 623,66	922 941,26
Restes à réaliser à reporter en 2008	Restes à réaliser Investissement	90 712,41	
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	312 272,91	484 711,29
	Section d'investissement	569 063,16	438 229,97
	TOTAL CUMULE	881 336,07	922 941,26

Les restes à réaliser se détaillent ainsi:

	Dépenses	Recettes
Extension de la Mairie et bâtiment multimédia	39 433,19	
Extension rue de Brangore	17 000,00	
Mise en lumière de l'église	30 000,00	
Restauration du vitrail de l'église	4 279,22	
TOTAL	90 712,41	

Détail de la Section de Fonctionnement:

Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR2006)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
		Mandats émis	Restes à réaliser	
DEPENSES				
Charges à caractère général	206 720,04	100 866,65		105 853,39
Charges de personnel	166 075,00	164 268,75		1 806,25
Autres charges de gestion courante	46 658,95	41 255,22		5 403,73
Charges financières	7 710,00	5 882,29		1 827,71

<i>Total dépenses réelles</i>	427 163,99	312 272,91		114 891,08
Virement à la section d'investissement	57 619,56			57 619,56
TOTAL DEPENSES	484 783,55	312 272,91		172 510,64
RECETTES				
Atténuation de charges	4 000,00	11 161,86		
Produits des services	36 575,00	37 459,63		
Impôts et taxes	184 580,00	183 812,00		768,00
Dotations et participations	144 524,00	141 262,52		3 261,48
Autres produits de gestion courante	17 000,00	12 919,99		4 080,01
Produits financiers	10,00	0,74		9,26
TOTAL RECETTES	386 689,00	386 616,74		72,26
Excédents antérieurs	98 094,55			

Détail de la section d'Investissement

Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR2006)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
		Mandats émis	Restes à réaliser	
DEPENSES				
Dépenses d'équipement	406 065,00	299 116,77	90 712,41	16 235,82
Dépenses financières	30 980,56	30 071,08		909,48
Total dépenses réelles 2007	437 045,56	329 187,85	90 712,41	17 145,30
<i>Déficit constaté au 1er janvier</i>	<i>149 162,90</i>	<i>149 162,90</i>		
TOTAL DEPENSES	586 208,46	478 350,75	90 712,41	17 145,30
RECETTES				
Recettes d'équipement	316 293,00	273 390,07		42 902,93
Recettes financières	212 295,90	164 839,90		47 456,00
<i>Total recettes réelles</i>	<i>528 588,90</i>	<i>438 229,97</i>		
Virement de la section de fonctionnement	57 619,56			57 619,56
TOTAL RECETTES	586 208,46	438 229,97		147 978,49
RESULTAT				
Dépenses-recettes	0,00	40 120,78	90 712,41	
A financer		130 833,19		

Après avoir présenté ces résultats, le Maire s'est retiré pour que le Conseil Municipal puisse procéder au vote. Il a, à l'unanimité, approuvé le compte administratif.

2- Approbation du Compte de gestion.

Après s'être fait présenté le compte administratif 2007, le Conseil Municipal juge que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle aucune observation.

3- Affectation de résultat

Après avoir examiné le compte administratif qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 172 438,38€, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		74 343,83€
B Résultats antérieurs reportés		98 094,55€
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		172 438,38€
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		
D 001 (besoin de financement)		40 120,78€
R 001 (excédent de financement)		0,00€
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>		
Besoin de financement		90 712,41€
Excédent de financement		0,00€
Besoin de financement	=D+E	130 833,19€
AFFECTATION = C	=G+H	172 438,38€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F		130 833,19€
2) H Report en fonctionnement R 002		41 605,19€
DEFICIT REPORTE D 002		0,00€

4- Attributions des subventions 2008.

Le Conseil Municipal attribue les subventions et participations suivantes aux différentes associations:

- Le Centre Communal d' Action Sociale: 3 000€
- l' Association Sport et Loisirs: 1 000€
- les Anciens Combattants: 150€
- Bransgeorges: 500€
- les Maires de la Manche: 140€
- les Maires Ruraux: 93€
- l' Association Multimédia: 150€
- Normandie Mémoire: 30€
- Saint-Lô Développement: 16€

En 2008, la commune ne versera pas de subvention à l'APE en raison du renouvellement de l'équipement informatique de l'école.

Par ailleurs, lors du Conseil Municipal du 26 février 2008, 2 autres subventions ont été attribuées: 212,52€ seront versés au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes et 554,40€ au Fonds départemental pour le Logement et Energie.

5- Le budget primitif 2008

Le budget de la commune s'équilibre en fonctionnement à 431 901,19€ et en investissement à 377 353,66€ (dont 90 712,41€ sont des restes à réaliser de l'exercice 2007).

La section de Fonctionnement

Dépenses

	BP 2008	Pour mémoire BP2007
Charges à caractère général	197 207,76	221 699,55
Charges de personnel	169 060,00	155 075,00
Autres charges de gestion courantes	43 850,00	45 720,00
Charges financières	5 206,96	7 650,00
Total des opérations réelles	415 324,72	430 144,55
Virement à la section d'investissement	16 576,47	54 639,00
TOTAL	431 901,19	484 783,55

Recettes

	BP 2008	Pour mémoire BP2007
Atténuation de charges	4 800,00	4 000,00
Produits de services	35 425,00	36 575,00
Impôts et taxes	187 726,00	184 580,00
Les dotations de l'Etat	143 345,00	144 524,00
Autres produits de gestion courante	19 000,00	17 000,00
Produits financiers		10,00
TOTAL	390 296,00	386 689,00

La section d'Investissement

Dépenses

	Montant BP 2007	Montant BP 2008	Observations
Immobilisations incorporelles	10 000,00	35 000,00	
Immobilisations corporelles	396 065,00	100 884,00	Opérations + hors opérations
Remboursement d'emprunt	28 000,00	110 636,47	
TOTAL	434 065,00	246 520,47	
Restes à réaliser 2007		90 712,41	
Déficit 2007		40 120,78	
Total		377 353,66	

	Restes à réaliser	BP 2008
Etudes et logiciels (immobilisations incorporelles)		35 000,00
Terrains nus		27 000,00
Autres bâtiments publics	30 000,00	
Autres matériel et outillage	4 279,22	6 000,00
Matériel de bureau et informatique		4 500,00
Mobilier		6 500,00

Autres		4 000,00
Extension rue de Brangore (53)	17 000,00	
Extension de la Mairie (81)	39 433,19	52 884,00
Remboursement d'emprunts		110 636,47
	90 712,41	246 520,47

Recettes

	Montant BP 2007	Montant BP 2008
Subventions d'investissement	176 293,00	153 210,00
Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	
Dotations et fonds de réserves	162 295,90	157 567,19
Produits de cessions	50 000,00	50 000,00
Virement de la section de fonctionnement	54 639,00	16 576,47
TOTAL	583 227,90	377 353,66

6- Questions diverses.

Deux délibérations prises lors de la dernière réunion du Conseil ont été refusées par la Préfecture. Ainsi, la commune ne possède qu'un représentant auprès du Syndicat Manche Numérique. André Talvast a été désigné par le Conseil Municipal. De plus, c'est au conseil d'administration du CCAS de désigner son vice-président et non au Conseil Municipal. Cette délibération a donc été modifiée en conséquence.

Le Maire informe le nouveau Conseil Municipal de l'enquête publique qui aura lieu du 21 avril au 20 mai, en vue de modifier le POS.

Le Conseil établit la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs:

Commissaires Titulaires

- Marcel BAZIRE
- Laure LEDOUIT
- Maurice BENOIST
- Hubert ALLIX
- Hubert DEMAUTIS
- Patrick MAUDUIT
- Jean-Pierre BLANCHARD
- Gilbert DUCHEMIN
- Claude HEUSLIN
- Sébastien L'HOTELLIER
- Christine LENOIR
- Guylaine GAUQUELIN

Commissaires suppléants

- Christine ENGUEHARD
- Hubert PIRON
- Odile AZE
- Michel DOUTRESSOULES
- Patrick HENNEQUIN
- Patricia SAINT-CLAIR
- Jean-Jacques LEBRETON
- Christine VALOGNES
- Nathalie LARSONNEUR
- Roger BERTRAND
- Christine YVER
- Monique LEMARQUAND

La Commission voirie - espaces verts se réunira le mercredi 16 avril à 18 heures.